

EVI'DANCE – STAGES

- REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR -

2022

Tous les points ci-dessous constituent la base du respect et de la discipline à adopter lors des stages dans le but d'un bon déroulement de celui-ci.

Evi'Dance se réserve le droit de ne pas accepter les stagiaires ne respectant pas ces consignes.

L'inscription au stage du Centre d'Art et d'Eveil Evi'Dance implique la connaissance et le respect du présent règlement.

LES STAGES

- 1) Les parents doivent s'assurer de la **bonne condition physique générale** de leur(s) enfant(s) et signaler tout problème de santé, allergies ou autres lors de l'inscription.
- 2) **Les stages respectent un horaire : la ponctualité est de rigueur.** En cas de retard exceptionnel, veuillez en avvertir le centre.
- 3) **Tenue sportive** de rigueur ainsi que des **baskets propres mises sur place** pour pratiquer sur le parquet.
 - Pour les **stages danse/activités** en ½ journée : Prévoyez un sac avec un vieux t-shirt adulte ou un tablier que l'enfant peut salir ainsi qu'une bouteille d'eau et une collation.
 - Pour les stages **Clip Dance** : Prévoyez un sac avec une bouteille d'eau et une collation.
- 4) **Les GSM et smartphones ne sont pas autorisés lors du stage.** En cas d'exception, celui-ci est rangé dans le sac durant toute la durée du stage.
- 5) **Les parents et les spectateurs ne sont pas admis à l'intérieur du centre** pendant les heures de stage pour une question d'organisation, sauf s'il y a accord du responsable de stage.

DEROULEMENT DU STAGE

- Les portes seront ouvertes 15 minutes avant et au maximum 5 minutes après l'heure de début du stage , merci de respecter la ponctualité.
- Pour rappel, les parents n'ont pas accès au centre pendant les heures de cours et déposent leur(s) enfant(s) dans le hall d'entrée par soucis d'organisation.
- Les stages se terminent à l'heure prévue, cependant il est possible de récupérer votre enfants jusqu'à 15 minutes après l'heure de fin de stage.

PAIEMENT

- 1) **L'accès au stage** est uniquement réservé aux enfants qui sont en ordre de règlement.
- 2) Tout paiement se fera **uniquement en espèce** dans un délai prédéfini.
- 3) Le seul **remboursement accepté** se fait à l'aide d'un certificat médical couvrant toute la durée du stage à la seule condition que l'enfant n'ai pas assisté au stage. La demande est à faire par mail dans les trois premiers jours de la période couverte par le certificat. Au-delà votre demande ne sera pas prise en compte.

GENERALITES

- 1) **Il est demandé de respecter tout matériel** se trouvant dans le centre (installations HiFi, miroirs, bar, fauteuil, banc,...).
- 2) **L'assurance** couvre **uniquement** les accidents dont la **responsabilité du centre** est mise en cause.
- 3) **Attention aux vols !** Les objets de valeurs sont à laisser à la maison. Vos objets personnels sont sous votre responsabilité. Evi'Dance décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Les objets perdus sont conservés pendant une certaine période, demandez-les à l'accueil.
- 4) **Respectez les riverains**, Adaptez votre vitesse dans la rue et merci de vous garer correctement (pas sur les trottoirs, ni devant l'entrée du garage). Si vous ne trouvez pas de places dans la rue de la Citadelle, vous en trouverez certainement dans la rue Jules Guesde en face de l'Eglise. Evi'Dance décline toute responsabilité en cas d'accident, procès ou de vol.
- 5) **L'inscription au stage chez Evi'Dance autorise le centre à utiliser photos et vidéos des élèves** afin de faire la promotion du centre (site internet, documents publicitaires, décoration des locaux,...). Si vous ne voulez pas que l'image de votre enfant soit employée dans ce cadre veuillez le préciser lors de l'inscription.

En cas de problème, n'hésitez pas à parler à votre professeur ou à la direction.
Nous sommes là pour trouver des solutions !